

■ **PA Pâtisserie Artisanale SA**, à Genève, fabrication et commerce de tous produits et articles de pâtisserie, etc. (FOSC du 02.11.1999, p. 7463). La procuration de Herren Yves est radiée. Procuration collective à deux a été conférée à Almofala Casimiro, du Portugal, à Genève.  
Journal no 4526 du 29.04.2002  
(00457040 / CH-660.0.644.983-8)